

Sommaire

page 3: Editorial

Les Comités d'Entreprise, défenseurs des libertés individuelles, encore et toujours, 60 ans après leur création !

Par Jacques Defortescu

pages 4 à 9:

Manolène : La mise à mort d'un complexe chimique

Trois morts et sept années d'agonie

(2^{ème} Partie)

*Par Jean Vibert
et Pierre Michel*

pages 10 à 22

Le Havre, une ville qui sent l'usine et qui sent la mer et qui sent aussi la lutte

(suite et fin)

Par Albert Perrot

1- Le Paysage Économique et Social du Havre dans les années 60 (pages 10 à 13).

2- Les Mutations Économiques et Sociales dans les secteurs industriels du Havre, de 1950 à 1980 (pages 14 et 15)

3- Le Paysage Économique et Social au Havre en 2003 (pages 15 à 17).

4- Les Mutations Économiques et Sociales dans le Havre Intra-Muros, de 1980 à 2003 (pages 18 et 22).

page 23:

Bulletin d'adhésion 2005

Éditorial

Les Comités d'Entreprise, défenseurs des libertés individuelles, encore et toujours, 60 ans après leur création !

Qui ne s'est jamais rendu le midi dans la bibliothèque d'un Comité d'Entreprise tel celui de la Shell à Petit-Couronne, Renault à Cléon, ATO à Gonfreville, Revima à Caudebec notamment mais aussi chez Dresser, AZF ou autre lieu où s'échangent des débats, des idées en entreprise, ne sait pas ce qu'il manque.

Ce qui s'est passé au début de l'année au Comité d'Entreprise de Renault Le Mans, où une majorité CFDT-CGC a décidé de fermer sa bibliothèque pour des raisons de « rentabilité », et de vendre les 28000 volumes et 4000 documents sonores qui la composent, accompagne ce qui est un vrai recul de civilisation: le recul de la lecture. Une organisation syndicale comme la CGT, qui a pour ambition, pour responsabilité et pour finalité l'expression la plus large des salariés, l'extension d'une pleine et riche citoyenneté, ne pouvait qu'organiser la résistance.

Faut-il rappeler qu'alors que les prêts de livres dans les villes touchent 16% de la population, les bibliothèques de Comités d'Entreprises touchent 33% des salariés. Lorsque le CE d'Hurel Hispano pour fêter ses 40 années d'existence édite un livre de qualité sur les 60 années de son histoire sociale, distribué à tout le personnel (et retraités), il fait oeuvre après d'autres (ATO, Dresser, ACH, etc...) de « salut public » parce qu'il se bat sur un terrain difficile mais ô combien indispensable. Même si la majorité a basculé au CE de la SIDEL au Havre, malgré 51% des voix et 4 élus sur 8, (le patron ayant voté avec la CGC et CFDT) en attribuant le secrétariat à la CFDT qui ne représente pourtant que 19% des suffrages, espérons que le projet innovant de l'ancienne majorité CGT qui avait programmé et budgété la construction d'une médiathèque sur le site d'Octeville ne sera pas remis en cause.

Les Comités d'Entreprise qui font l'interface entre temps de travail et de loisir, sont les seuls à pouvoir agir pour qualifier à la fois l'activité de travail et valoriser le temps de non-travail.

Même si beaucoup d'entre eux cèdent sans doute un peu trop facilement à une billetterie dont le contenu culturel reste à prouver et qui font des salariés des consommateurs au lieu d'être des consom'acteurs notamment, il n'empêche que cette autre exception culturelle française, que sont les C.E., s'interroge et recherche comment poursuivre sous d'autres formes son rôle pédagogique et citoyen. Une des réponses passe, bien sûr, par la mutualisation des moyens des CE comme le spectacle de fin d'année qu'ils organisent chaque année en Normandie avec TLC et VL. En 2004, ce sont 140 Comités d'Entreprises qui ont fait participer 40 000 spectateurs à un spectacle de qualité au Havre, à Rouen et à Caen. Les CE contribuent également au Festival du Livre de Jeunesse de Rouen mais ce n'est pas suffisant, le nombre de lecteurs restant dramatiquement insuffisant.

Soixante ans après leur création, le livre et la culture restent les alliés les plus solides des Comités d'Entreprises dans leur combat pour la dignité et la citoyenneté. L'histoire de leurs luttes et de leurs réalisations est la marque de notre histoire sociale.

J. Defortescu

Histoire industrielle et sociale en Seine-
Maritime

Manolène : La mise à mort d'un complexe chimique

Par Jean Vibert et Pierre Michel

2^{ème} PARTIE : TROIS MORTS ET SEPT ANNEES D'AGONIE

Avant propos :

Jean Vibert, Secrétaire du Syndicat CGT de Manolène a vécu toutes les étapes de la vie de son entreprise, ainsi que toutes les luttes, qu'avec lui, les salariés ont menées, pour défendre leur outil de travail.

Il était donc l'un des plus compétents pour porter témoignage auprès des lecteurs du "Fil Rouge", des faits marquants qui ont émaillé l'activité de Manolène, et les raisons invoquées qui ont conduit à sa mise à mort.

Laissons donc parler notre camarade Vibert, qui vingt-cinq ans après la fermeture de son usine, comme tous les anciens Salariés de Manolène, n'a pas encore admis « La Casse » programmée de sa « Boîte », jugée non rentable après seulement une « vie éphémère » de 25 ans.

Amertume pour l'ensemble du personnel, qui malgré des actions exemplaires, a dû se résoudre à se plier aux décisions sans appel du groupe Rhône-Poulenc et subir l'humiliation du reclassement.

Deux ans après, c'est autour de l'entreprise Ethylox, mitoyenne de Manolène, de fermer ses portes. Mais cela, c'est une autre histoire !

Pierre Michel

Nous sommes en 1975, l'écoulement du Polyéthylène haute densité devint difficile et les méventes, inquiétantes pour les coûts de production, de plus en plus élevées.

La production de MANOLENE tombe à 16.000 tonnes par an.

La 3^{ème} ligne de fabrication est mise à l'arrêt et le PDG du groupe RHONE POULENC, Monsieur Jean GANDOIS annonça l'arrêt des unités et la mise au chômage partiel du personnel.

Malgré les vives protestations des deux Syndicats majoritaires, CGT et CFDT, les unités furent arrêtées d'Août à Décembre 1975.

Le Syndicat F.O, quant à lui, loin de condamner la position de la Direction, renchérisait même, en proposant au cours d'une réunion des délégués du personnel, que tous les " MANOLENE " prennent un mois de congé sans solde !!!

Proposition irréaliste qui coûta à F.O, la perte d'une grande majorité de ses adhérents.

Les cinq mois de chômage partiel furent donc effectués sans grande opposition des travailleurs, la Direction bien entendu imposa les horaires de travail.

Seule, le jeudi 29 Mai 1975, une grève de 24 heures a été observée par un nombre important de salariés (postés et gens de jour)

Une nouvelle fois, la Direction générale changea de responsables, et les techniciens de la chimie organique, jusque-là chargés de la destinée de MANOLENE, furent remplacés par des gestionnaires.

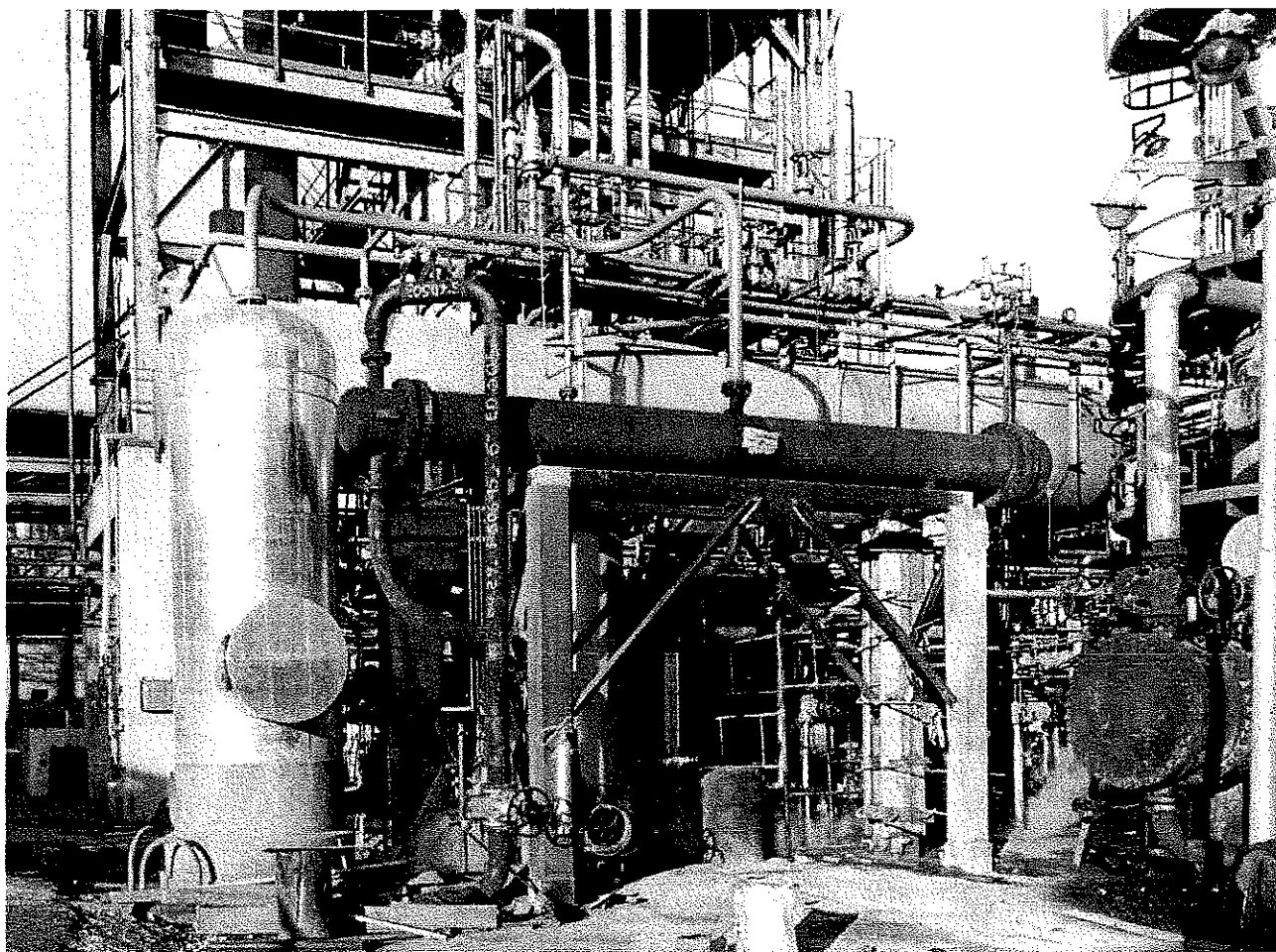
Début 1976, la 3^{ème} ligne de production fut remise en service, et après une période d'essais de six mois, redevint opérationnelle avec l'assistance de personnels compétents de RHONE-POULENC.

Au deuxième semestre de cette même année, la production des trois lignes de production atteignit 32.000 tonnes/an avec un effectif de 235 personnes.

MANOLENE avait retrouvé une clientèle sure, qui allait de TUPPERWARE aux ateliers de lunetterie de la région d'Oyonnax, en passant par le groupe DART industrie et au Câble de Lyon.

Devant ces résultats encourageants, les organisations Syndicales de MANOLENE, réclamèrent le rattrapage des augmentations de salaires de 1975, qui avaient été "gelées" à cause de la régression de production et du chômage partiel.

Cette revendication des travailleurs était pourtant légitime puisque la situation économique de l'usine s'était nettement améliorée.



Gonfreville 1965, équipement de fabrication d'Heptènes, cracking 4. (photo CE CFR section cinéma)

La Direction refusa catégoriquement toute progression des rémunérations et un bras de fer s'engagea entre l'exécutif de MANOLENE et les organisations Syndicales.

Les salariés ne pouvaient plus tolérer un tel mépris de la Direction, ni faire constamment les frais d'un marché concurrentiel et des objectifs du groupe RHONE-POULENC.

Pendant cinq semaines, les Organisations Syndicales et le personnel vont entrer dans des mouvements de grèves très âpres pour arracher leur dû à une Direction locale pilotée par RHONE-POULENC.

Le conflit commença le 5 mars par le dépôt d'un préavis de grève du personnel posté, pour le 9 mars de 5H à 13H et le dépôt d'un cahier de revendications exigeant le maintien et la garantie de l'emploi, la mise à niveau du pouvoir d'achat de 1975 et la mise à jour du pouvoir d'achat de 1976.

Sous la pression de la grève, la Direction est obligée d'apporter des réponses aux questions des représentants du personnel et précisa, entre autres, qu'il n'y aurait pas de problème d'emploi à MANOLENE, si la production se maintenait ou dépassait les 3.000 tonnes/mois (sur une période de 11 Mois).

En ce qui concerne le pouvoir d'achat 1975, la Direction avait généreusement accordé 2%.

Pour le reste des revendications salariales, les travailleurs devront se contenter des dispositions de l'U.I.C (Union des Industries Chimiques).

Les salariés et leurs Organisations syndicales ne l'ont pas entendu de cette oreille et affirmèrent leur mécontentement par des grèves successives des personnels postés et à la journée les 12, 17 et 23 mars 1976.

Au cours de ces grèves, la centrale a été arrêtée malgré le danger que cela représentait pour le personnel, mais l'arrêt de la fabrication de la vapeur représentait un poids stratégique évident pour contraindre la Direction à négocier.

(L'Usine voisine ETHYLOX recevait sa vapeur de MANOLENE) Le 30 Mars devant les propositions inacceptables de la Direction au cours de la réunion des délégués du personnel, les représentants CGT et CFDT quittèrent la séance, refusant tout engagement qui aurait été une trahison de la confiance des salariés dont la mobilisation resta en alerte !

Après moult discussions avec la Direction, un nouvel arrêt total des installations eut lieu le 18 Avril 1976 avec l'appui des usines de l'ensemble du groupe

RHONE-POULENC.

Pour la première fois, la CGC participa à cette grève pour un arrêt de 4 heures !

Cette lutte des salariés déboucha sur des accords spécifiques MANOLENE concernant notamment le rattrapage des salaires et la mise à la retraite du personnel à 60 ans, avec tous les avantages liés au départ à 65 ans.

Neuf salariés profitèrent de ces nouvelles mesures.

L'année 1976 qui s'achevait, avait été très dure pour les travailleurs et beaucoup d'épreuves, de luttes et de désillusions affûtèrent leur combativité.

Sur le plan productif, MANOLENE reçut l'obtention du régime international, et la reconnaissance de la qualité de son polyéthylène haute densité dans le monde entier.

Mais il restait un écueil de taille :

l'amortissement du coût de construction de la 3^{ème} ligne de fabrication !

UNE CRUELLE EPREUVE POUR LES TRAVAILLEURS DE MANOLENE

La troisième ligne de Fabrication ne sera jamais rentabilisée, et pour cause : le 1^{er} février 1977, à 9 H 30, un grave accident survint sur une pompe de solvant, tuant trois mécaniciens et brûlant un quatrième, heureusement sans mettre sa vie en danger.

Ces quatre mécaniciens travaillaient au démontage de la pompe, quand une garniture fut brutalement éjectée par un jet de solvant sous pression qui les aspergea au passage.

Au contact de l'air, le solvant s'embrasa, créant un flash meurtrier et transformant en torche les ouvriers dont les vêtements avaient été copieusement imprégnés.

Malgré la rapidité d'intervention du service sécurité de la Raffinerie du pétrole (CFR) de Gonfreville l'Orcher et des pompiers de la caserne du Havre qui purent circonscrire l'incendie, trois des mécaniciens y laissèrent leur vie.

Cette explosion meurtrière mit en lumière de graves lacunes qui existaient en matière d'intervention des premiers secours sur l'ensemble de la Zone Industrielle (lutte contre les incendies, évacuation des blessés et traitement des urgences médicales).

Suite à cette catastrophe, beaucoup de personnalités de l'autorité publique se rendirent sur le site et les vraies questions furent abordées notamment celle de l'éloignement de la caserne des pompiers du Havre par rapport à la Zone Industrielle, ainsi que les obsta-

cles pouvant entraver une intervention rapide.

Que se serait-il passé si cet incendie était survenu pendant l'heure de pointe du midi (circulation) ou dans une tranche horaire où les ponts sont fermés à la circulation routière pour permettre la navigation sur le canal de Tancarville ?

La zone industrielle est en quelque sorte une île, reliée par trois ponts. Les secours étaient donc tributaires de l'ouverture de ces ponts.

La concentration d'usines pétrochimiques à haut risque sur cette zone aurait exigé la mise en place d'un centre de secours, mais les industriels n'en voyaient pas la nécessité, préférant laisser au service public l'organisation et la difficulté des interventions.

La CGT et les autres organisations syndicales de MANOLENE, appuyées par leur Comité d'Entreprise, n'ont eu de cesse d'interpeller les responsables politiques sur l'insuffisance des moyens d'intervention en cas de risques majeurs, et de la carence démontrée en ce qui concerne les premiers secours aux blessés.

Toutes les requêtes, y compris à l'assemblée nationale, furent vaines et aujourd'hui en 2004, il n'y a toujours pas de centre de secours sur la Zone Industrielle. Ces équipements d'urgence ne sont la priorité ni des industriels, ni des pouvoirs publics.

Pourtant en février 1977, André DUROMEA député et maire du Havre était intervenu avec force et conviction à la Chambre des députés.

Si l'ensemble des élus de droite comme de gauche étaient d'accord avec la démarche syndicale, seuls les industriels concernés et leur refus de financer ces équipements d'urgence ont fait échouer ce projet.

En ce qui concerne l'usine MANOLENE, l'enquête qui a été diligentée suite à cette catastrophe, a mis en évidence des dysfonctionnements, aussi bien sur les conditions de travail, que sur la spécificité des outils utilisés, malgré une législation très précise (outils antidéflagrants).

Il faut aussi rechercher parmi les causes de cet accident, les impératifs mis en avant par la direction de MANOLENE, à savoir : Ne pas arrêter l'installation pendant la réparation des pompes ! Faire vite, travailler avec le minimum de sécurité pour respecter les contraintes de la production, sans se soucier trop des vies humaines qui étaient en jeu.

Les dégâts furent considérables sur cette ligne n° 3 qui fut à l'arrêt pendant sept mois pour les réparations, les constats et les expertises.

La production de polyéthylène en 1977 chuta à 27.000 tonnes.



Le complexe chimique de Gonfreville: au premier plan Manolène (photo: collection privée)

L'année 1978 marqua le début du déclin de la production, la récession frappa de plein fouet les productions de polyéthylène haute densité.

Le Conseil d'Administration du 14 mars 1978 annonça une dégradation de la situation économique de l'usine, mais aucune déclaration dramatique ne laissait présager un avenir très sombre. La direction informa le Comité d'Établissement que PHILLIPS PETROLEUM et PETROFINA se désengageaient du capital de MANOLENE laissant de nouveau RHONE-POULENC seul actionnaire.

Puis tout se précipita, la Direction convoqua les représentants du CE le 06 avril 1978 à une réunion d'information, en présence seulement du Directeur Général. Ce dernier s'appesantit sur la situation catastrophique de l'usine et déclara qu'une étude sérieuse avait été menée sur les mesures à prendre pour la maintenir en vie. Les mesures suivantes entreront en vigueur à la fin du mois de juillet 1978 :

Maintien en exploitation de la seule ligne 3, avec arrêt définitif et mise hors service des lignes 1 et 2.

Arrêt de l'unité de coloration.

Réduction de l'effectif de 90 personnes (sur 200 salariés) pour harmoniser le poids des charges fixes, avec une production de polyéthylène réduite à 28000 tonnes par an.

Cette réduction d'effectifs sera réalisée par des départs anticipés à la retraite pour le personnel âgé de plus de 56 ans et par des mutations à l'intérieur du groupe.

Le Directeur Général estima qu'il n'y avait pas d'autres issues possibles, que ce plan de réorganisation était nécessaire pour la survie de MANOLENE.

Il fit remarquer que ce redressement ne serait réalisé qu'à la condition que ce plan réussisse et qu'il obtienne le consensus de l'ensemble du personnel.

Enfin, il insista fortement sur les incidences irréversibles d'un éventuel dépôt de bilan, que produiraient toutes perturbations graves ou mouvement du personnel sur la mise en place de ces dispositions de salut.

Les organisations syndicales de MANOLENE connaissaient parfaitement la situation de leur entreprise, mais n'appréciaient pas le diktat de la Direc-

tion. De plus elles savaient que ce plan de redressement était illusoire, mal préparé et qu'aucun résultat positif de rentabilité ne pouvait être dégagé avec la production de la seule ligne n° 3.

Les salariés de MANOLENE et la CGT ne se faisaient pas d'illusion, ils savaient qu'à terme c'était la fermeture pure et simple de leur entreprise et que seule la lutte pour la survie pouvait entraver cette casse industrielle.

Sur le plan économique, PHILLIPS PETROLEUM qui a longtemps récolté les profits financiers de MANOLENE serait le principal bénéficiaire dans cette affaire puisque le procédé de fabrication de l'usine de Gonfreville l'Orcher, tombe dans le domaine des échanges techniques. Donc pas de royalties à tirer de la vente du procédé de fabrication du polyéthylène haute densité.

Le plan social entra en action pour un coût estimé entre 7 et 10 millions de nouveaux francs de l'époque.

Sur les 90 salariés concernés, 27 partirent en cessation d'activité (pour les 55 à 65 ans). Pour les autres, ils furent répartis dans les deux entreprises du groupe : PETRO-SYNTHESE et THANN & MULHOUSE, ainsi que dans les entreprises chimiques de la Zone Industrielle.

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, aucune réaction du personnel, à cette période d'été 1978 ne fût enregistrée.

Petit à petit l'usine MANOLENE se vida et à l'automne, seules 136 personnes continuaient à faire « tourner » la ligne n° 3.

Sur les 79 personnes de fabrication, seuls restaient 35 postés organisés avec une 5^{ème} équipe.

Aucun service n'a été épargné ; même le bureau d'études a été supprimé.

De plus, la CFR (Compagnie Française de Raffinage) ayant arrêté son unité de fabrication d'éthylène à la Raffinerie de Gonfreville l'Orcher, ce sera désormais ATOCHEM (aujourd'hui ATOFINA) qui fournira MANOLENE. Mais tous les prétextes de la Direction étaient bons pour accélérer la fermeture du site et des rumeurs persistèrent sur la mauvaise qualité du produit livré par ATOCHEM. Il a fallu l'intervention de la CGT de cette entreprise pour rétablir la vérité.

Bon an, mal an, le bilan de l'année 1978 se termina par une production de 24.264 tonnes de PHD alors que les ventes de PHD s'élevèrent à 28.491 tonnes par un artifice d'achat/revente.

Du côté syndical, il faut constater la faiblesse des

actions en 1977 et 1978 qui ne furent pas à la hauteur des enjeux malgré la mort programmée de MANOLENE.

En 1979, changement de Directeur de l'usine, qui venu de Lyon prendra en charge une entreprise moribonde avec un effectif réduit. Cet homme « parachuté » n'avait aucun pouvoir, surtout pas celui de répondre aux questions des salariés.

Ce refus d'entamer la discussion mit le feu aux poudres, et tout se déclencha à partir de ce moment. Les organisations syndicales décidèrent un arrêt de fabrication de 24 h. En représailles, la Direction manipula les non-grévistes pour briser le mouvement.

De plus, les rumeurs de fermeture se confirmant, un nouvel arrêt de 24 h a lieu le 4 Mars 1980 organisé par la CGT et la CFDT, avec une manifestation devant la Direction générale à Paris.

Plus de 50 ouvriers de MANOLENE y participèrent, avec des représentants de plusieurs entreprises de la chimie, la fédération CGT ayant appelé à un mouvement de masse pour protester contre la fermeture de MANOLENE.

Décembre 1980, la CGT et la CFDT organisent à Gonfreville l'Orcher un débat sur la casse des entreprises dans la chimie avec plusieurs représentants des deux fédérations et l'Union Locale CGT d'Harfleur.

L'ensemble du personnel de MANOLENE, y compris les cadres, participera à ce débat.

De fait, il était très clair que RHONE-POULENC abandonnait son secteur chimie lourde pour investir dans des secteurs plus rentables à court terme.

Ce choix était inscrit dans les orientations définies par Bruxelles avec l'accord des autorités politiques de la CEE et le gouvernement français.

Ce choix visait à liquider les secteurs, n'atteignant pas les 10% de la capacité de traitement de l'ensemble des industries chimiques de l'Europe.

C'était malheureusement le cas pour MANOLENE, qu'il fallait liquider (L'usine représentait 1% de la capacité européenne).

Faisant suite à une réunion du conseil d'administration du 22 janvier 1981, le couperet tomba à la session extraordinaire du comité d'entreprise le 30 janvier suivant.

La direction annonça qu'il n'était plus possible de poursuivre l'exploitation de l'usine, et qu'en conséquence la fabrication serait interrompue le 30 juin 1981, pour un arrêt total dans la 1^{ère} semaine de juillet.

La nouvelle ne fut pas une surprise pour les 136 salariés rescapés du premier plan social.

La réplique des syndicats atteignit son paroxysme le 30 janvier 1982, lorsque tous les personnels de MANOLENE se mobilisèrent pour cesser le travail ; Cette grève importante pour la Zone Industrielle fut suivie par l'ensemble du personnel.

Dans le même temps la direction demanda la dissolution du comité d'entreprise puisqu'il n'avait plus lieu d'exister.

Malgré toute l'énergie du désespoir et les diverses actions mobilisatrices, le deuxième plan social fut appliqué prévoyant une cessation d'activité à 52 ans, des départs volontaires avec une indemnité de 60.000 Francs, et des reclassements dans les usines de RHONE-POULENC ou d'autres sites.

Au 22 Mars 1981, MANOLENE ne comptait plus que 17 salariés, ceux qui avaient reçu leur mutation ne pouvaient partir, les unités n'étant pas vidangées.

Sur la pression des salariés la vidange ne se fera qu'après reclassement de tout le personnel.

De toutes les unités de MANOLENE, seule la centrale (production d'électricité) resta en activité pour alimenter ETHYLOX, centrale qui sera intégralement reprise par cette entreprise y compris le personnel.

Dans une ultime tentative, Jacques EBERHARD Maire de Gonfreville l'Orcher, Gérard HEUZE Conseiller général PC et Joseph MENGHA élu muni-

cipal PS du Havre, tentèrent de faire revenir la Direction Générale de MANOLENE sur sa décision.

Rien ne put modifier sa position.

Les salariés avaient espéré que le résultat des élections en mai 1981 et la victoire de la gauche auraient pu changer le cours des événements et inverser la décision de fermeture, leur espoir fut vain.

Personne ne se souciait de la petite usine MANOLENE.

Le 7 juillet 1981, l'ensemble du personnel ayant été reclassé, l'installation fut vidangée.

ETHYLOX récupéra environ vingt ouvriers de MANOLENE et 30 salariés partiront enfin en cessation d'activité à partir de 52 ans.

Une partie de l'usine PHILLIPS aux États-unis fonctionnera avec la technicité et l'expérience acquise par MANOLENE.

Maigre consolation !

Avec la fermeture de l'usine, les biens du comité d'entreprise furent attribués à des organisations humanitaires sur décision des représentants des salariés.

L'usine fut mise en vente, mais ne trouvant pas de repreneur, la direction générale décida de la détruire et de faire table rase en fin d'année 1982.

L'usine avait 25 ans d'activité



L'entreprise Manolène à vendre. Elle avait 25 ans d'activité (photo: collection privée)

Regards sur le Havre

Le Havre,

une ville qui sent l'usine et qui sent la mer et qui sent aussi la lutte

(suite)

Par Albert Perrot

1- Le Paysage Écono- mique et Social du Ha- vre dans les années 60.

Dans les années 60, l'activité industrielle et maritime a repris son essor. La reconstruction du Havre se continue, mais déjà le visage de la Ville s'est considérablement modifié, avec ses grandes avenues, comme l'avenue FOCH, la rue de Paris, les immeubles et les tours de l'architecte Auguste Perret. Et l'on voit jaillir vers le ciel des monuments remarquables comme l'Hôtel de Ville, l'Église St Joseph, phare tourné vers l'Océan.

Les cicatrices de la guerre se sont effacées. Les entreprises ont repris leur rythme de croisière. Le secteur industriel reste consacré pour l'essentiel à l'industrie lourde.

Selon le recensement de 1962, la population du HAVRE s'élève à **191 583** habitants.

En 1962, Le Havre compte **46 532 salariés** dans les entreprises privées occupant plus de 50 salariés.

La répartition des salariés dans le secteur industriel de production est la suivante :

- 12 434 travaillent dans la Métallurgie, construction et réparation navales.

- 7 633 travaillent dans le bâtiment et Travaux publics.
- 1 259 travaillent dans les industries pétrochimiques.
- 1 092 travaillent dans l'industrie du bois.
- 712 travaillent dans les industries alimentaires.
- 610 travaillent dans l'industrie textile et confection.

Au total **23 740 salariés** travaillent dans les entreprises de production de plus de 50 salariés.

Quelles sont les entreprises les plus importantes dans les différents secteurs industriels ?

METALLURGIE :

FORGES et CHANTIERS DE LA MEDITERRANEE	1763,
COMPAGNIE ELECTRO MECANIQUE C.E.M	1623
TREFIMETAUX et CORDERIES de la Seine	2116
CAILLARD	1355
AUGUSTIN NORMAND	779
DUCHESNE et BOSSIERE	712
COGER	1000

BATIMENTS et TRAVAUX PUBLICS :

THIREAU - MOREL	1083
DIEPPEDALLE - LEPREVOST	509
GAGNERAUD	435
ROBERT	413

PETROCHIMIE :

C.I.M (Cie industrielle maritime)	280
Le TITANE	332
Les EXTRAITS TINCTORIAUX	210
Verrerie TOURRES	175

SECTEUR DU BOIS :

MULTIPLEX	310
CHARLES	309
LUTERMA	110
HUMBERT	150
Sté CHANTIERIS et SCIERIES	163

AGRO ALIMENTAIRE :

BRASSERIE PAILLETTE	248
SODEO	246
CAFE CIGOGNE	167

SECTEUR TEXTILE et CONFECTION :

Teinturerie LAFARGE	317
OFFICE NOUVEAU DU NET-TOYAGE	155
Ets BOMAL ALLEZ	138

Dans les années 1960, Le HAVRE, se caractérise à l'évidence comme une ville industrielle, **une ville qui sent l'usine**, avec toutes ces entreprises qui quadrillent ses quartiers et ses rues.

Le secteur maritime, deuxième pilier de l'économie havraise

Le deuxième grand secteur d'activité du Havre est le **secteur Maritime et Portuaire**.

Le Havre est depuis sa création un PORT, port de marchandises, mais aussi port des prestigieux Paquebots de la ligne transatlantique.

En 1962, le PORT AUTONOME compte 98 entreprises de **manutention** qui emploient au 1^{er} janvier 1962, **4228 dockers**. Ils étaient 5922 au 1^{er} janvier 1950.

La Compagnie Générale Transatlantique occupe à elle seule, à cette époque,

- 6439 salariés, répartis ainsi :
- 1239 employés
- 1000 dans les ateliers

- 2000 marins sur les paquebots
- 2200 marins dans les cargos.

Les effectifs du PORT AUTONOME du Havre se montent à : 1570 salariés dont 330 marins.

Il faut souligner l'importance que représentent les effectifs de MARINS au Havre.

7710 marins sont employés par des Compagnies maritimes ayant leur établissement principal au Havre, auxquels se rajoutent les 760 marins des entreprises portuaires (*Port Autonome du Havre, Abeilles, pilotage du Havre et de la Seine*).

Au total, il y a plus de 8000 marins, dont environ 3000 sont domiciliés au Havre.

Le secteur maritime et portuaire est un secteur essentiel de l'activité du Havre.

Le Havre est une Ville qui sent la mer.

En complétant ce secteur tertiaire par les employés du commerce, le total des effectifs : TRANSPORTS, MANUTENTION, SERVICES, COMMERCE, se monte à plus de 20 000 salariés.

Comme le montre cette photographie économique du Havre en 1962, le Havre reste dans les années 60, plus que jamais une ville **industrielle et maritime**.

Une ville qui sent l'usine et qui sent la mer.

Une ville industrielle avec de nombreuses usines de grande importance dans la METALLURGIE : si les entreprises de construction et de réparation navales occupent une place importante, il existe aussi des entreprises de fonderies, de mécanique générale, de tréfilage et laminage. Au total **12 434 métallurgistes**.

Le secteur BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS comprend 48 entreprises de plus de 50 salariés et occupe au total 7633 salariés.

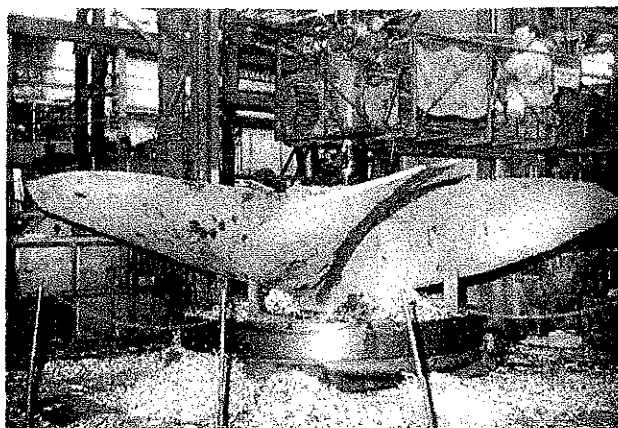
L'industrie du BOIS et les industries pétrochimiques montrent la diversification de l'industrie Havraise.

Le secteur **maritime** représente le deuxième pilier de l'économie Havraise. Le commerce bat son plein. C'est aussi l'ère florissante des grands et prestigieux paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique :

« DE GRASSE », « LE LIBERTE », « FLANDRE », « COLOMBIE », « ANTILLES », « ILE DE France », et le dernier de ces seigneurs de



1961: Sur les Quais du Havre, chargement de Renault « Dauphines » pour les USA (photo: Présence Normande)

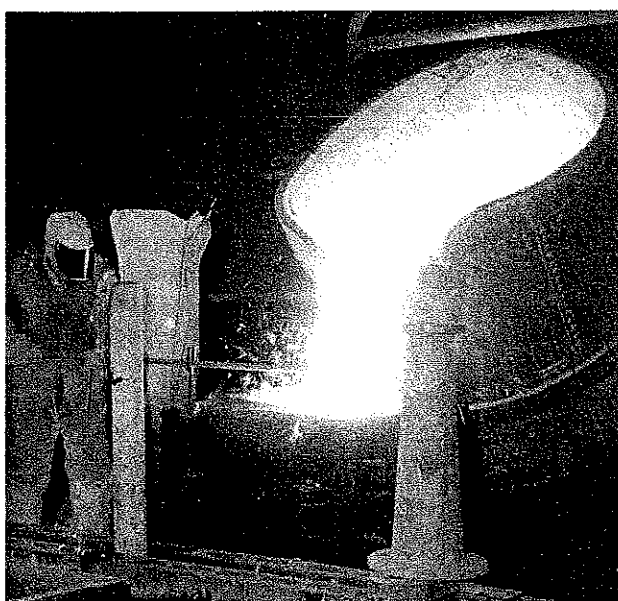


1962: Usinage d'une hélice chez FCM (photo: Présence Normande)



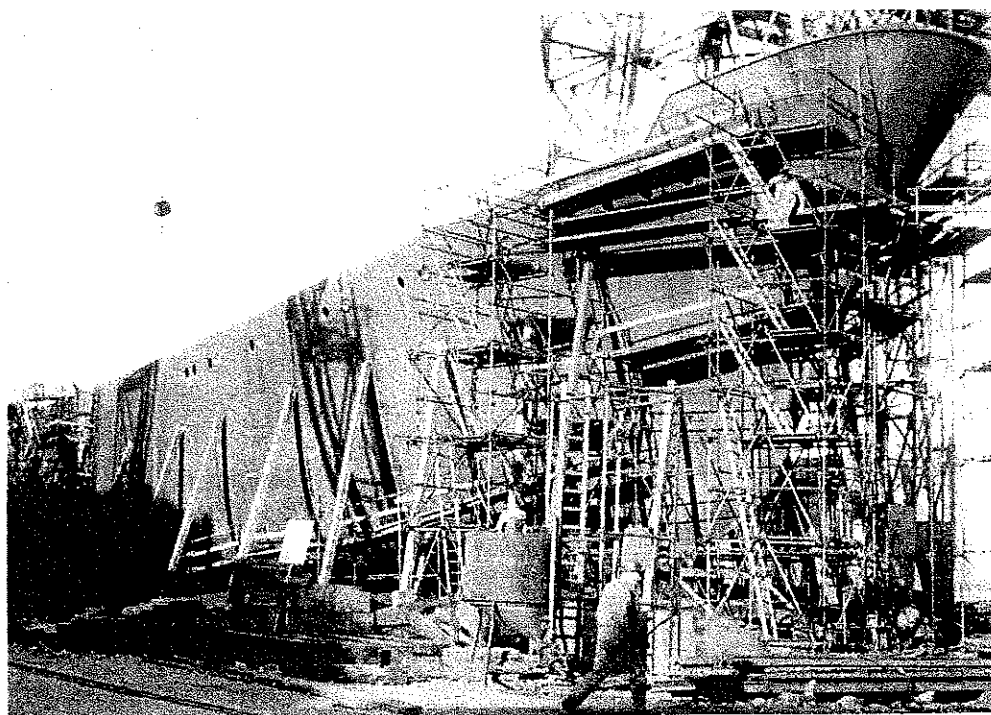
1961: Déchargement de café en provenance du Brésil (photo: Présence Normande)

**Années 60
au Havre,
une activi-
té débordante
dans tous les sec-
teurs.**



1962: Coulée chez FCM (photo: Présence Normande)

1961: Réfection de l'étrave d'un chalutier aux ateliers Augustin Normand (photo: Présence Normande)



la mer, « LE FRANCE ».

Au total, ce sont **20 000 salariés** qui travaillent dans ce secteur maritime et portuaire.

Cette photographie économique du Havre en 1962 montre à l'évidence que Le Havre est, à cette époque une ville industrielle et maritime, et une ville essentiellement OUVRIERE.

Vingt ans plus tard ! Le paysage ECONOMIQUE et SOCIAL du HAVRE

Dans les années 80

Évolution des Secteurs Industriels :

De 1962 à 1979

	1962	1979
METTALLURGIE:	12434 salariés	8585 salariés
BATIMENTS et TRAVAUX PUBLICS	7 633 salariés	4405 salariés
INDUSTRIES PETROCHIMIQUES	1 252 salariés	1639 salariés
AGRO ALIMENTAIRE	712 salariés	1170 salariés
INDUSTRIE DU BOIS	1 092 salariés	177 salariés

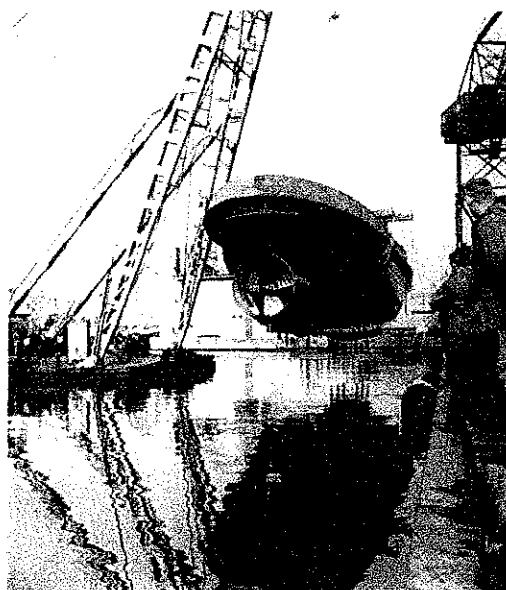
Secteur des services, transport, manutention :

Le nombre des DOCKERS PROFESSIONNELS est passé de 4228 au 1^{er} janvier 1962 à 3705 au 1^{er} janvier 1980. Selon l'INSEE le nombre de salariés

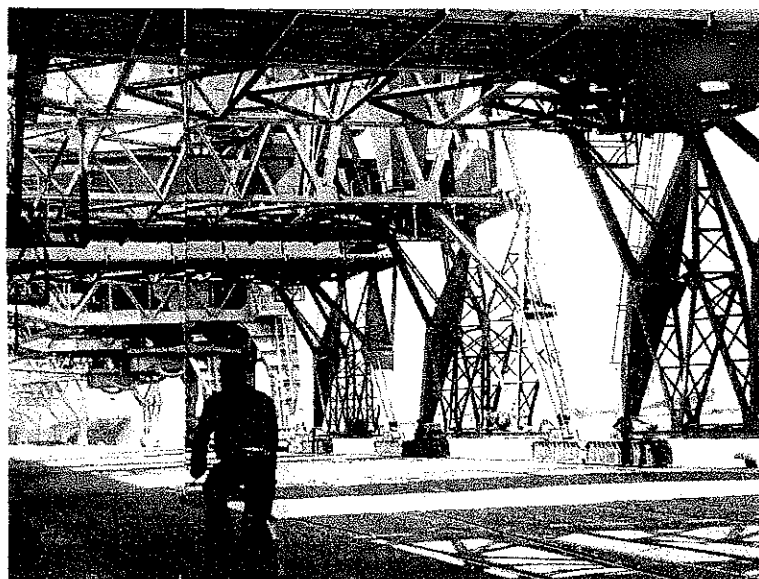
employés dans les SERVICES est passé de 19 246 en 1961 à 24 665 en 1980.

Dans le secteur COMMERCE, il est passé de 2612 en 1961 à 2963 en 1980.

Ces deux secteurs connaissent pendant ces vingt ans une progression importante.



1962: Mise à l'eau d'une barge (photo: Présence Normande)



1961: Perspective de grues sur le port (photo: Présence Normande)

2- Les Mutations Économiques et Sociales dans les secteurs industriels du Havre, de 1950 à 1980

De profonds bouleversements affectent le paysage de la métallurgie Havraise pendant cette période.

En 1953, c'est la fermeture de la SCAN, anciens établissements BREGUET, un des fleurons de l'aéronautique française, pionnière des grandes luttes de 1936 avec la première occupation d'usine :

750 travailleurs licenciés.

Le secteur CONSTRUCTION NAVALE subit une profonde crise à la suite du Livre Blanc de la Construction navale de 1959 qui prévoit la réduction du nombre de chantiers navals dans un premier temps de huit à cinq, et à ne laisser qu'un seul chantier par mer.

Pendant cette période, la construction navale Havraise connaît un véritable séisme : avec en 1963 la fermeture des chantiers Augustin Normand, chantier qui a marqué la construction navale par ses innovations : initiateur de la construction de bateaux avec une coque en fer, et de la première utilisation de l'hélice. Le quartier du PERREY qui a été historiquement le lieu d'implantation de nombreux chantiers navals, perd son dernier chantier, un des plus prestigieux.

Quelques années plus tard, tout est rasé, et à la place de ce chantier, surgit une résidence : la Résidence de France. Belle opération immobilière ! Ainsi va la vie !

Deux ans plus tard, c'est au tour de la société des FORGES et CHANTIERS de la MEDITERRANEE qui possède deux entreprises au Havre : les ateliers MAZELINE et le chantier de GRAVILLE, qui rentre dans la tourmente. A la suite de difficultés financières, la société est menacée de liquidation et de fermeture totale.

Grâce à l'action énergique et tenace du personnel, la fermeture des deux entreprises sera évitée : MAZELINE sera acheté par un groupe américain DRESSER et français VALLOUREC et deviendra : DRESSER - DUJARDIN ; le chantier de Gravelle sera repris par les ACH. Mais la liquidation des Forges et Chantiers de la Méditerranée sera prononcée

en 1966.

MAZELINE perd sa vocation de construction Navale. Cette restructuration se fera au prix de deux vagues de licenciements : **200** en 1965, **140** en 1966, au total **340 travailleurs** jetés à la rue.

D'autres fermetures se succèdent :

1955 : fermeture de la société industrielle navale.

1956 : fermeture de la fonderie du Havre et de Normandie.

1964 : cessation d'activité de la société **HOOVER**, filiale de la CEM

1968 : fermeture des **Fonderies Havraises** : **142** salariés licenciés

1970 : fermeture de DUMONTER

1972 : fermeture des CORDERIES : **425** personnes licenciées, essentiellement des femmes.

Cette période connaît des bouleversements brutaux et dramatiques dans le secteur de la métallurgie. Les fermetures se succèdent avec leurs cortèges de licenciements, plongeant des milliers de familles dans l'angoisse et souvent dans la misère.

Le secteur Bâtiment et Travaux Publics enregistre également la disparition de nombreuses entreprises et surtout une forte diminution du nombre de salariés :

De 7633 en 1962, on tombe à 4405 en 1979 soit une diminution de **3228** salariés employés dans le Bâtiment et Travaux Publics dans le Havre intramuros.

Le secteur **ALIMENTATION** voit le nombre de salariés augmenter, grâce à l'implantation de **FRA-LIB** (thé **LIPTON**) avec **171** salariés, mais la brasserie **PAILLETTE** tombe de **248** salariés à **142**.

L'industrie du **BOIS** pendant cette période plonge brutalement. Les grosses entreprises ont fermé : **MULTIPLEX, LUTERMA, HUMBERT** ; les établissements **CHARLES** ont considérablement réduit leur personnel : de **309** salariés, ils sont passés à **80**.

Cette industrie qui comptait **1092** salariés n'en compte plus que **177**.

C'est la disparition d'une industrie traditionnelle Havraise, qui employait une main d'œuvre féminine importante.

Le patrimoine industriel du Havre s'appauvrit gravement. Cette ville qui a connu un essor industriel important à la fin du 19^{ème} siècle et début du 20^{ème} subit maintenant les conséquences de la crise économique. Si le secteur des emplois industriels a baissé

gravement, le secteur des SERVICES a fait un bond en avant avec près de 6000 emplois en plus.

Mais il faut prendre en compte un fait économique d'importance :

La zone industrielle du Havre, créée dans les années 60 s'est développée sur toute l'agglomération du Havre, notamment sur les communes de GONFREVILLE L'ORCHER, HARFLEUR, SANDOUVILLE, MONTIVILLIERS....

Les nouvelles usines implantées sur cette zone sont à dominante pétrochimiques. Mais une entreprise métallurgique d'importance : RENAULT SANDOUVILLE draine de nombreux emplois dans toute la Région.

Il importe de dresser le paysage économique de cette zone industrielle au début des années 80. Le secteur pétrochimique emploie 6 138 salariés ré-

partis dans 15 entreprises, les plus importantes étant :

- La C.F.R avec 2266 salariés
- ATO CHIMIE avec 1088 salariés
- PETRO-SYNTHESE OROGYL avec 426 salariés.

Le secteur **BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS** comprend 12 entreprises pour 1632 salariés.

La **METALLURGIE** compte 8 entreprises avec **12 948 salariés**, la plus importante étant RENAULT SANDOUVILLE avec 11 269 salariés et HISPANO SUIZA avec 760 salariés.

Ainsi plus de 20 000 salariés travaillent sur la zone industrielle du Havre. Mais ils viennent de toute la région.

Il est donc intéressant de voir comment se répartissent les emplois dans les principales communes de la zone industrielle de l'agglomération Havraise, et

Répartition des emplois en 1982 d'après l'INSEE .

Commune	Nombre d'emplois dans la commune	Nombre d'emplois occupé par les Havrais	%
Gonfreville L'Orcher	6621	2883	43,5%
Harfleur	3940	1452	39,1%
Montivilliers	2998	587	19,6%
Oudale	274	113	41,2%
Rogerville	429	209	47,8%
St Victor d'Ymonville	341	63	18,5%
Sandouville	10396	3083	28,7%
Octeville sur Mer	580	3083	29,7%
	25579	8461	

combien d'emplois sont occupés par les Havrais sur cette zone.

En 1982, 8461 Havrais travaillent sur la zone industrielle, soit 33 % des emplois. Le pourcentage d'emplois Havrais important dans la commune de Gonfreville s'explique par l'implantation ancienne de deux usines : **HISPANO SUIZA** (anciens établissements Schneider) et la **CFR** créée en 1933.

Le nombre d'emplois important à SANDOUVILLE résulte de l'implantation de RENAULT SANDOUVILLE. Il faut noter que dans cette usine, 29,7 % seulement de Havrais y sont employés (3083), la majorité venant de toute la région, notamment de

communes rurales.

Il est certain que l'existence de la zone industrielle du HAVRE, a permis en partie de compenser la perte d'emplois industriels au HAVRE même, à la suite de fermetures d'entreprises.

A noter également que sur deux entreprises Havraises qui se sont délocalisées sur la zone industrielle : la Chaînerie Veillée et le Nickel (ERAMET), seule subsiste l'usine du NICKEL.

Deux usines importantes existaient bien avant la création de la zone industrielle : HISPANO et la C.F.R.

3- Le Paysage Économique et Social du Havre en 2003

En ce début du 21^{ème} siècle, comment se présente la situation économique et sociale du Havre intramuros ? Quelle a été son évolution depuis les années 80 et depuis les années 60 ?

Secteur INDUSTRIEL : Métallurgie, Bâtiment, Pétro chimie, Agro alimentaire, Bois, Textile en 2003.

Globalement, toutes les industries ont subi une grave dégradation pendant cette période. Il n'est que d'examiner l'évolution de la situation secteur par secteur pour mesurer l'ampleur de cette dégradation.

METALLURGIE

Au 1^{er} janvier 2003, la **mécanique générale** ne compte plus que 8 entreprises de plus de 50 salariés, 5 de plus de 100 salariés et une seule de plus de 500 salariés.

DRESSER RAND	654 salariés
FOURE LAGADEC	448 salariés
SIDEL (pont 5)	285 salariés
DELAUNAY	130 salariés
SERMI	102 salariés

Au total, **2204** salariés dans la Mécanique générale.

La **REPARATION NAVALE** ne compte plus qu'une seule entreprise de plus de 50 salariés : la SORENI avec 86 salariés.

Au total, la réparation navale occupe 259 salariés répartis dans 8 entreprises.

Le secteur : **Entretien et réparation automobiles** emploie 495 salariés dans 6 entreprises.

La METALLURGIE compte au total **2958** salariés.

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS

Ce secteur, comme celui de la Métallurgie a connu une sévère dégradation en l'espace de 20 ans.

En 2003, il ne compte plus que 14 entreprises avec un total de **1396** salariés.

SECTEUR PETRO CHIMIE, VERRE, PEINTURES.

Ce secteur totalise 1007 salariés avec 6 entreprises, dont 2 de plus de 100 salariés :

VERRERIE TOURRES	388 salariés
MILLENIUM CHEMICAL	422 salariés

SECTEUR AGRO ALIMENTAIRE

Ce secteur, à la suite de fermetures d'entreprises comme FRALIB s'est fortement réduit.

Il ne compte plus que deux entreprises importantes :

LEGAL CAFES	232 salariés
SLAUR	138 salariés

Au Total: 370 salariés

SECTEUR BOIS

Les anciennes entreprises du Bois ont toutes fermé. Une nouvelle entreprise : INTERIOR'S emploie **350** salariés.

Évolution de l'emploi de 1960 à nos jours

	Métallurgie	Bâtiment Travaux Publics	Pétro-Chimie Verre	Agro Alimentaire	Bois	Textile
1962	12 434	7 633	1 259	712	1 092	610
1979	8 525	4 405	1 639	1 170	177	0
2003	2 958	1 396	1 007	370	350	0

On peut constater une dégradation sévère et dramatique de l'emploi depuis 1960 et surtout depuis 1980 dans l'ensemble du secteur industriel du Havre

EVOLUTION DU SECTEUR INDUSTRIEL dans son ensemble

1962 :	23740 salariés
1979 :	15976 salariés
2003 :	6081 salariés

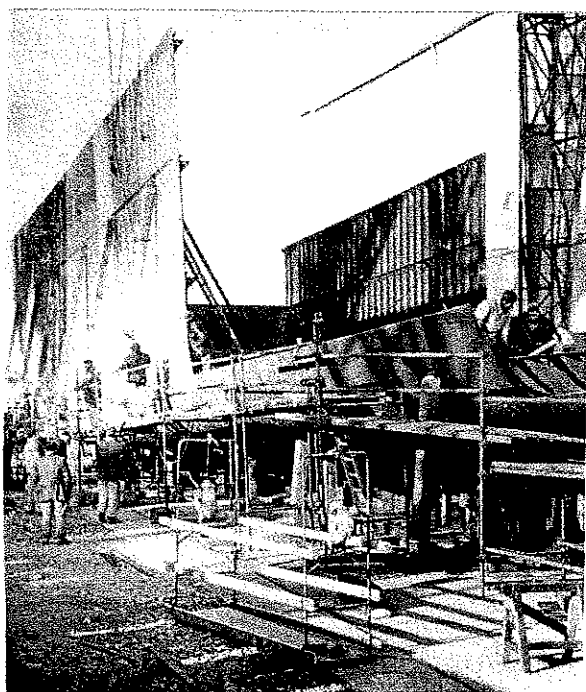
Le secteur industriel a perdu 7764 emplois depuis

1979 et 17 659 emplois depuis 1962.

Ainsi c'est près de **18000 emplois** qui ont été supprimés au cours de ce demi-siècle. C'est la conséquence des multiples fermetures d'entreprises, des licenciements, des réductions d'effectifs.

Les chiffres dans leur réalité brutale témoignent que Le HAVRE, cette ville qui sentait l'usine est maintenant une **ville sinistrée** sur le plan industriel.

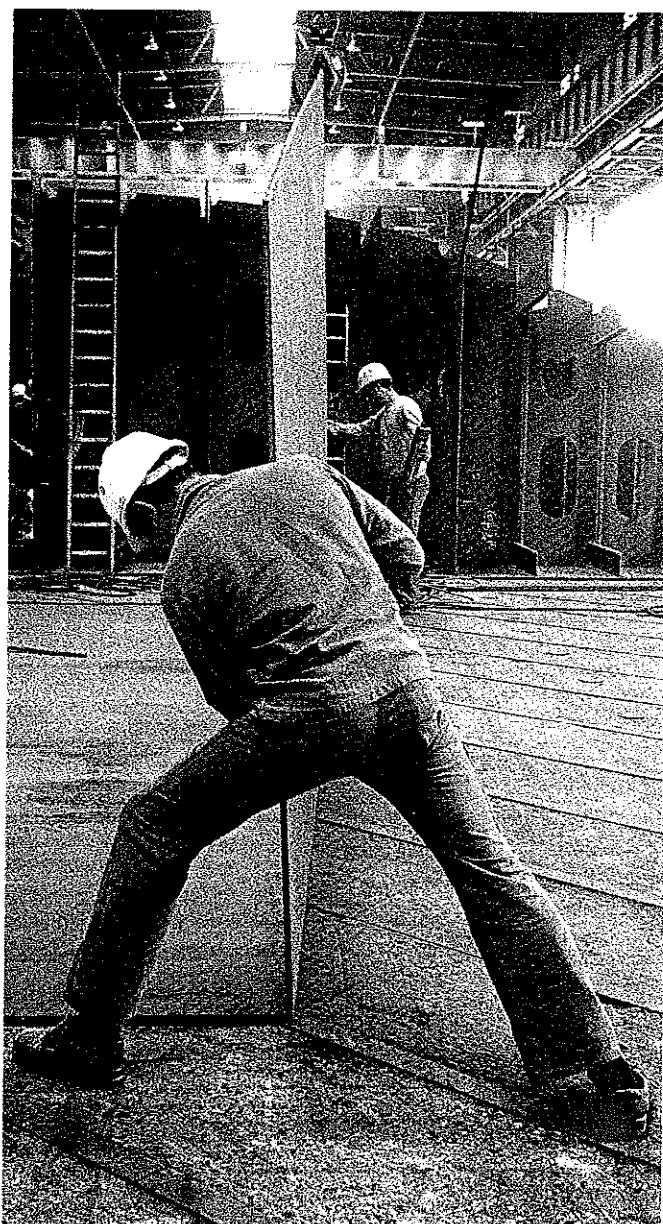
Des secteurs entiers ont disparu dans la Métallurgie comme la Construction navale, les grosses entreprises de mécanique, ainsi que les industries du bois.



1962 : Assemblage d'une coque chez Augustin Normand (photo: Présence Normande)



1962 : Montage d'un Fond chez Augustin Normand (photo: Présence Normande)



1999 : Pose d'une cloison métallique dans le navire chimiquier Stolt Perseverance, le dernier navire construit au Havre (photo: Dric, Henry, Gérard le compte, Karl Kugel)

4- Les Mutations Économiques et Sociales dans le Havre (Intramuros) de 1980 à 2003

Pendant cette période le secteur industriel du Havre, déjà très touché dans la période précédente, va connaître une amputation dramatique avec la fermeture d'usines Havraises très anciennes, dans la métallurgie.

Toutes les grosses entreprises qui ont animé le boulevard Jules Durand, en ont fait une véritable ruche ouvrière et sociale, scandée par des luttes, des grèves, subissent la crise et un déclin inexorable.

Le déclin dramatique Des TREFILERIES et LAMI- NOIRS du HAVRE !

Construites à la fin du 19^{ème} siècle, cette usine très vaste qui en fait en comprend trois, s'étend sur 30 ha, le long du boulevard Sadi Carnot, actuellement boulevard Durand.

Pendant la première guerre mondiale, les Tréfil's ont occupé jusqu'à 7600 ouvriers, pour la fabrication du matériel de guerre.

En 1962, les Tréfil's fusionnent avec la Compagnie Française des Métaux, et deviennent : « **TREFIMETAUX** ».

En 1970, Tréfimétaux devient filiale de Pechiney.

En 1972, une première **fermeture** vient amputer l'entreprise : celle des « **CORDERIES DE LA SEINE** », jetant au chômage des centaines de travailleurs, et surtout des travailleuses.

Dès 1974, premières menaces de licenciements massifs.

En 1981, TREFIMETAUX disparaît en tant que tel, et se divise en trois sociétés.

« **CHIERS, CHATILLON GORCY** » qui deviendra plus tard « **HAUTS FOURNEAUX de la CHIERS** ».

« **CUIVRES et ALLIAGES** ».

« **THOMSON CABLES** ».

Cet éclatement de Tréfimétaux provoque une dégradation de la situation. En 1984 : c'est la **fermeture**

de « **CUIVRE et ALLIAGES** ».

Fin 1989, début 1990, c'est la **fermeture de TECHNOR** (anciennement Hauts Fourneaux de la CHIERS).

En janvier 2003, « **Les Tréfileries et Câbleries du Havre** », comptent 72 salariés. En avril, il n'y a plus qu'une trentaine de travailleurs.

Les « **TREFIL'S** » devenues « **TREFIMETAUX** » sont pratiquement rayées de la carte industrielle du Havre. Avec elles, disparaissent un des secteurs les plus importants de l'industrie métallurgique du Havre. Cette usine a marqué non seulement la vie économique du Havre, mais aussi très fortement sa vie sociale, avec des grèves et des actions très dures.

La Réparation et la Construction Navales, secteurs essentiels de l'économie Havraise sont frappés à leur tour.

Les années « 1986 – 1987 » sont des années noires qui se traduisent par la liquidation foudroyante de la réparation navale Havraise.

Les ARNO (anciens établissements CAILLARD et Chantiers de Normandie) procèdent à des licenciements massifs : 203 au Havre, ce qui provoque colère et révolte des travailleurs avec bureaux sacqués, vitres en éclats, placards brûlés...

En 1987, les ARNO mis en redressement judiciaire, déposent le bilan. C'est la fermeture des ARNO et avec eux disparaissent des vieux noms de la réparation navale : **CAILLARD et CHANTIERS de NORMANDIE**.

Puis c'est la **COGER** qui dépose à son tour son bilan en juin 1987.

La réparation navale qui a été pendant toute l'histoire du Havre un secteur essentiel de l'industrie est quasiment mise à mort.

Ce sont des milliers de travailleurs qui perdent leur emploi et sont condamnés au chômage.

Mais la série noire continue dans la métallurgie. En 1993, le groupe ALSTHOM annonce la fermeture de son site Havrais.

Cette usine plus connue sous le nom de C.E.M (Compagnie Électro Mécanique) était devenue l'une des plus importantes entreprises métallurgiques Havraises. Malgré une lutte très longue et très dure, menée avec le soutien de la population, des secteurs d'activité comme celui des transformateurs sont arrêtés. Une activité chaudronnerie est maintenue sur le site avec 210 personnes.



De début 1998 à fin 1999, de nombreuses luttes se succèdent pour empêcher la suppression de la construction navale au Havre et la fermeture des ACH

En 1999, c'est la liquidation totale avec la fermeture de la CMS. Encore une fermeture qui frappe de plein fouet la Métallurgie Havraise !

De 1996 à 1999, une lutte longue, acharnée, obstinée s'engage pour maintenir à flot le dernier chantier de Construction Navale au Havre les « ACH », sauver les milliers d'emplois qui y sont liés. C'est la puissante lutte des ACH. Cette activité essentielle ne pouvait disparaître, tant elle était ancrée depuis des siècles dans l'histoire industrielle de la ville, tant elle faisait partie de la substance même du Havre, de son identité profonde.

Les Havrais gardent au fond d'eux-mêmes une très grande fierté des navires, des bateaux construits au Havre, ou faisant escale au Havre, parce que des milliers d'hommes ont investi leur intelligence, leur savoir-faire, leurs connaissances dans la construction de ces superbes navires, parce que cela représente un héritage et qu'il faut le préserver et l'enrichir.

Face à la menace de la liquidation définitive de la construction navale, Le Havre s'est insurgé, s'est levé de toute part : les travailleurs des ACH en première ligne qui ont, sans arrêt, semaine après semaine, organisé des actions de toutes sortes : grèves, manifestations, pression sur les Pouvoirs Publics ; ils ont été soutenus dans leur lutte par les salariés de toutes corporations, les élus de toutes tendances, les municipalités du Havre et de la Région, le Comité de défense des ACH regroupant les forces vives de la Cité dans leur diversité.

Malgré cette mobilisation puissante et cette action unanime, la fermeture des ACH n'a pu être empêchée. Le 23 octobre 1999, c'est le dernier lancement à Graville du dernier navire. Ce qui est d'habitude un jour de liesse et de fierté, devient un jour

noir, sombre, un jour d'amertume profonde, de rage, et de révolte.

Ce lancement marque le point final de quatre cent cinquante ans de construction navale au Havre.

Avec la liquidation de la construction navale, le Havre perd une part essentielle de sa substance industrielle, de sa force vitale, il est profondément mutilé, et ces milliers de travailleurs, de salariés qui ont fait vivre cette activité sont eux aussi blessés dans leur chair, atteints dans leur fierté de travailleurs.

Ce 20^{ème} siècle qui a vu grandir, se développer cette activité navale se termine par son enterrement tragique.

Le sort de CAILLARD LEVAGE, autre vieille entreprise du quartier de l'Eure, spécialisée dans la construction de grues et engins de levage, subit un sort identique à CAILLARD réparation navale. Après un dépôt de bilan en 1981, l'usine est rachetée par Fives-Lille Cail Babcock, puis change à nouveau de propriétaire en 1996 et passe sous la coupe de Rolls-Royce, pour aboutir en 2001 à une fermeture définitive avec licenciement d'une centaine de travailleurs.

En mars 2003, TROUVAY CAUVIN autre entreprise ancienne du Havre dépose elle aussi son bilan avec à la clef trois licenciements : 230 licenciements au Havre, 192 à KTC à Fécamp, et 200 à TC VAL sur la zone industrielle.

Le boulevard Jules Durand, le quartier de l'Eure sont devenus des déserts industriels.

Le Havre qui sentait si fortement l'usine, qui vivait au rythme du travail des usines, qui était véritablement une ville « ouvrière » a été vidée de sa substance, de sa sève vitale !

SECTEUR TERTIAIRE : Commerce, Manutention, Trans- port, Services.

Le nombre de **DOCKERS PROFESSIONNELS** a très fortement diminué, passant de **3705** au 1^{er} janvier 1980 à **1651** au 1^{er} janvier 2003.

Le secteur **COMMERCE** emploie 1837 salariés répartis dans 23 entreprises, les plus importantes étant **AUCHAN**, les magasins **CHAMPION**, et **MONOPRIX**.

Les **TRANSPORTS ROUTIERS** comptent 10 entreprises, avec un total de 1123 salariés.

Les **TRANSPORTS MARITIMES** et **FLUVIAUX** emploient 2644 salariés répartis dans 34 entreprises.

Les **ENTREPRISES DE SERVICES** représentent un nombre important de salariés : **16 604**.

Ce chiffre englobe notamment : les salariés de la Ville du Havre, du Port Autonome, EDF – GDF, la CPAM, l'Hôpital du Havre, et les cliniques, les **BANQUES** et Assurances, les entreprises de nettoyage, diverses entreprises de services.

Au total, le secteur tertiaire compte **23 859 salariés**, chiffre nettement supérieur au nombre de salariés de **l'industrie : 6081**.

Ce chiffre montre une **tertiarisation** importante et croissante de l'emploi au Havre.

ZONE INDUSTRIELLE DU HAVRE :

Situation et évolution de l'Emploi : 1979 – 2003

SECTEUR METALLURGIE

Au 1^{er} janvier 2003, la Métallurgie compte 22 entreprises, dont 9 de plus de 100 salariés.

Au total **9 595 salariés**.

Les entreprises les plus importantes sont les suivantes :

RENAULT SANDOUVILLE	6123 salariés
HUREL – HISPANO	984 salariés
SIDEL (Octeville)	402 salariés
SIEMAR	400 salariés

SAMIA Normandie 300 salariés

SECTEUR, CHIMIE, PETRO CHIMIE.

Ce secteur comprend au 1^{er} janvier 2003, 15 entreprises pour un total de **4884 salariés**.

Les entreprises les plus importantes sont :

La C.F.R	1434 salariés
ATOFINA	1036 salariés
PLASTIC – OMNIUM	400 salariés
CHEVRON – ORONITE	590 salariés
ELIOKEM	303 salariés

SECTEUR BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS.

Ce secteur totalise 27 entreprises pour un total de **2520 salariés**.

9 entreprises ont un nombre supérieur à 100 salariés, les plus importantes étant :

ISOTHERMA	450 salariés
LAFARGE ciments	160 salariés
NORELEC Normandie	150 salariés
EVERS isolation	165 salariés
NORELEC Normandie	150 salariés

INDUSTRIES DIVERSES

Ce secteur comprend 6 entreprises pour un total de 554 salariés.

L'industrie dans la zone industrielle emploie un total de **17 553 salariés**.

En 1979, le total des salariés employés dans l'industrie était de : **25 579**.

En 2003, il est de : **17 553**.

Le secteur industriel dans la zone industrielle a perdu **8026 emplois**.

SECTEUR TERTIAIRE:

COMMERCE

Ce secteur comprend 14 entreprises de plus de 50 salariés, avec un total de **1519 salariés**, les plus grandes entreprises étant les magasins **AUCHAN**, **LECLERC**, **LEROY MERLIN**, **CASTORAMA**.

TRANSPORTS

1119 salariés travaillent dans ce secteur répartis dans 15 entreprises.

	1982			1990			1999		
	Nombre D'em- plois Dans la Commune	Dont oc- cupés Par des Ha- vrais	% des em- plois Oc- cupés par des Ha- vrais	Nombre D'em- plois Dans la Commune	Dont oc- cupés Par des Ha- vrais	% des em- plois Oc- cupés par des Ha- vrais	Nombre D'em- plois Dans la Commune	Dont oc- cupés Par des Ha- vrais	% des em- plois Oc- cupés par des Ha- vrais
GONFREVILLE									
L'ORCHER	6621	2883	43,5	6125	2410	39,3	7353	2758	37,5
HARFLEUR	3940	1542	39,1	4603	1883	40,9	4197	1483	35,3
MONTIVIL- LIERS	2998	587	19,6	4664	1477	31,7	6238	2168	34,8
UDALLE	274	113	41,2	270	82	30,4	528	170	32,2
ROGERVILLE	429	205	47,8	679	286	42,1	627	243	38,8
SAINT VIGOR D'YMONVILLE	341	63	18,5	428	105	24,5	650	210	32,3
SANDOUVILLE	10396	3083	29,7	9165	2631	28,7	7489	1967	26,3
OCTEVILLE SUR MER	580	71	12,2	639	148	23,2	1499	549	36,6
TOTAL	25.579	8547		26.574	8574		28.581	9.548	

2638 sont employés au total dans ces deux secteurs importants du tertiaire. S'ajoutent à ce chiffre, les salariés du secteur public.

Il est donc intéressant de regarder l'évolution de la totalité des emplois dans les principales localités de la zone industrielle de 1982 à 1999.

Trois villes de la zone industrielle ont vu les emplois augmenter régulièrement :

Gonfreville l'Orcher, Octeville avec notamment la venue de la SIDEL, et Montivilliers avec l'implantation de nombreuses petites et moyennes entreprises à dominante tertiaire.

Par contre SANDOUVILLE, où est implanté RENAUT a baissé fortement de 1982 à 1999.

Il faut rappeler que les emplois sur la zone industrielle sont occupés seulement par 33 % de HAVRAIS.

	1979	1982	1999
Le Havre	82 033 emplois	76 500 emplois	73 243 emplois

CONCLUSION

Pendant cette même période de 1982 à 1999, comment a évolué le nombre total d'emplois au HAVRE intra muros ? Comme ces chiffres le prouvent, le nombre d'emplois au Havre n'a cessé de décroître.

Le HAVRE a-t-il changé d'image ? A cette question, on peut répondre oui. Mais dans quel sens ?

Qu'est devenue cette ville qui sentait l'usine, qui était quadrillée aux quatre coins de rue par des entreprises industrielles depuis le front de mer jusqu'aux quartiers périphériques ?

La quasi totalité des entreprises industrielles a été rayée de la carte. Dans la métallurgie, une seule entreprise importante reste debout : DRESSER RAND, MAZELINE. Encore, faut-il rappeler que cette usine a été sauvée de la fermeture en 1966 grâce à l'action tenace du personnel, à la solidarité active de tous les salariés, de la population, de la Municipalité de gau-

che.

Le boulevard Durand (ancien boulevard Sadi Carnot), le quartier de l'Eure, la rue Dénidoff, les Neiges, tous ces quartiers ouvriers, grouillant de vie, d'animation sont maintenant vides.

Le Havre sent toujours la mer ! Mais si les navires rentrent toujours au port, que sont devenus les 8000 marins des années 60 ? Aujourd'hui, les navires battent pavillon de complaisance avec des équipages étrangers !

Oui, le Havre a changé économiquement et socialement. Mais il importe de redonner au Havre une substance industrielle solide, source d'une authentique prospérité, de création de richesses. La zone industrielle étant avant tout consacrée à l'industrie lourde, il importe de miser pour le Havre sur les entreprises de haute technologie, de recherches non polluantes.

Il faut retrouver un équilibre entre les emplois industriels, créateurs de richesses et les emplois de secteur tertiaire.

Le Havre tout au long de son histoire a conjugué vie maritime et vie industrielle.

Aux salariés d'aujourd'hui, au « peuple du Havre » de continuer à écrire leur histoire, une histoire qui prend racine sur le passé pour construire l'avenir.

Albert Perrot.

SOURCES :

- Répertoires de la Chambre de Commerce du Havre,
- INSEE,
- Guide des entreprises 2003-2004,
- Étude réalisée en 1962 par la Commission Économique de l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime, composée de Raymond CHARPIOT, Bernard ISAAC, Maurice MARIETTE,
- Statistiques de l'ASSEDIC.
- Photos Gérard Lecompte, Eric Houry, collection FCM



Illustration extraite du livre d'Albert Perrot « Tempête et colère aux ACH » (p 126).

Le Stolt Perseverance sera le dernier bâtiment lancé au Havre au 20^e siècle.

Qu'en sera-t-il au 21^e siècle?

La France sera-t-elle condamnée à faire construire ses navires à l'étranger, ou bien l'histoire décidera-t-elle du contraire ?

Il est trop tôt pour le dire.